



COMMUNIQUE DE PRESSE

Grand Est : l'apprentissage transfrontalier se poursuit dans le Rhin Supérieur

La 4^{ème} réunion du comité de pilotage et de suivi de l'accord-cadre sur l'apprentissage transfrontalier dans le Rhin supérieur s'est tenue ce jeudi 30 novembre 2017 à la CCI Alsace Métropole à Strasbourg.

A cette occasion, Danièle Giuganti, directrice régionale de la DIRECCTE Grand Est, Nicolette Kressl, présidente du Regierungspraesidium de Karlsruhe, Nicole Muller-Becker, Vice-présidente de la Région Grand Est en charge de la Coopération transfrontalière et du développement du multilinguisme, un représentant du Land de Rhénanie Palatinat, un représentant de l'académie de Strasbourg ainsi que plusieurs responsables de la formation professionnelle et de l'emploi ont échangé sur les enjeux et les perspectives de l'apprentissage transfrontalier. Cette réunion a permis de faire le point sur les résultats obtenus dans ce domaine, tout en mettant en évidence les obstacles rencontrés et les pistes pour renforcer les échanges, au bénéfice des jeunes et des entreprises en France et en Allemagne.

L'accord-cadre sur l'apprentissage transfrontalier a été signé le 12 septembre 2013 par 28 partenaires. Grâce à cet accord, il est possible d'effectuer un apprentissage transfrontalier dans le Rhin supérieur sur les territoires alsacien, du pays de Bade (Bade Württemberg), du Sud du Palatinat (Rhénanie Palatinat). Pour la 4^{ème} année de mise en œuvre de cet accord-cadre, à l'invitation de la DIRECCTE Grand Est, l'objectif était de mettre en commun les résultats obtenus dans le domaine de l'apprentissage transfrontalier et de trouver des solutions pour améliorer le dynamisme des échanges des deux côtés de la frontière.

Les marchés du travail des territoires situés dans le Rhin supérieur étant étroitement liés, l'apprentissage transfrontalier participe à simplifier et à faciliter les échanges entre la France et l'Allemagne. Avec la réalisation de la partie pratique de l'apprentissage dans une entreprise du pays voisin et la partie théorique dans un centre de formation du pays d'origine, les compétences linguistiques, culturelles, techniques nécessaires sont ainsi acquises dans les deux pays.

La DIRECCTE Grand Est a mis en avant l'apprentissage transfrontalier dans l'espace transfrontalier du Rhin supérieur comme un moyen de créer des ponts entre les entreprises et les apprentis français et allemands.

Pour Mme Giuganti, qui a présidé ce Comité de pilotage, l'apprentissage transfrontalier contribue à trouver des réponses dans le domaine du marché du travail, de l'apprentissage et du chômage des jeunes, mais aussi à faire disparaître les barrières linguistiques.

La mobilité des deux côtés de la frontière est également favorisée. Les territoires sont complémentaires et peuvent profiter des forces de l'un et de l'autre : une forte croissance démographique en France, une pénurie de main d'œuvre grandissante en Allemagne, mais aussi un intérêt économique à échanger, à mettre en place des partenariats, économiques notamment.

Deux développeurs de l'apprentissage transfrontalier, financés par la DIRECCTE, ont par ailleurs été recrutés dans le cadre d'EURES T Rhin supérieur¹. Leur travail d'information, de conseil et d'accompagnement a permis d'augmenter le nombre de placements de jeunes dans le dispositif. La prise en charge financière par la Région Grand Est du coût de formation de l'apprenti transfrontalier est aussi un élément qui a garanti le succès du dispositif.

Le témoignage d'une entreprise allemande, S&G Automobil AG, et de son apprenti français, a montré l'intérêt partagé pour ce dispositif.

La Région Grand Est se mobilise fortement afin de développer l'apprentissage et les formations transfrontalières.

Nicole Muller-Becker a ainsi rappelé que « *la Région Grand Est s'attache tout particulièrement à favoriser l'accès à l'emploi transfrontalier et à permettre aux jeunes de faciliter leur insertion professionnelle* ». Le projet INTERREG V Rhin supérieur « Réussir sans frontière/ Erfolg ohne Grenzen », porté par la Région, joue un rôle important dans la mise en œuvre de l'accord-cadre. Ce projet s'articule autour de trois actions clés :

- l'accompagnement des jeunes et des demandeurs d'emploi (stages en entreprises, aides à la mobilité, aide à l'accès au système dual allemand grâce à des formations pré-qualifiantes, à l'accès à l'Azubi Bac Pro, etc.)
- l'adéquation entreprises - candidats (ateliers interculturels, traduction de documents liés à la formation de l'apprenti, outils de promotion, etc.)
- une communication globale, et commune aux partenaires, pour une meilleure visibilité des opportunités de travail transfrontalier.

« Réussir sans frontière » bénéficie d'un co-financement européen de 50 % du fond européen de développement régional dans le cadre du programme INTERREG V Rhin supérieur.

Contacts presse :

Constance STOYANOV + 33 3 88 21 64 49 constance.stoyanov@grand-est.gouv.fr

Marie DE MONTALEMBERT +33 3 88 15 43 13 marie.montalembert@direccte.gouv.fr

¹ Ce réseau associe les services publics de l'emploi, les collectivités locales concernées par les questions d'emploi et de formation professionnelle ainsi que les partenaires sociaux des territoires du Rhin supérieur